

DESTINATAIRE	
<p><b>1<sup>er</sup> avril 2024</b></p> <p>Si vous renvoyez votre déclaration après la date indiquée, les pénalités prévues à l'article L.213-11-7 du code de l'environnement seront appliquées au montant de votre redevance.</p>	<p><b>Fédération Départementale des associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques</b></p> <p>SIRET : _____ NAF : _____</p>

*Veuillez rectifier ou compléter si nécessaire les informations portées ci-dessus*

**REDEVANCE POUR PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE  
DECLARATION AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

La déclaration est à retourner à l'adresse suivante sous pli affranchi :

**Office de l'eau Réunion  
33 impasse Henri Guillaumet  
Bois de Nèfles 97411 - Saint-Paul**

Affaire suivie par Damien PAYET

Tel : 0692 32 15 42

Courriel : [dpayet@eaureunion.fr](mailto:dpayet@eaureunion.fr)

La Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire.  
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre office de l'eau.

## ÉTAT JUSTIFICATIF DES SOMMES PERCUES À REVERSER À L'OFFICE DE L'EAU

Nombre de personnes ayant acquitté la redevance et montant des sommes acquittées dans l'année : .....

	Nombre de personnes		Taux		Montant perçu
Pêche à la journée :	.....	X	1 €	=	..... €
Pêche à la quinzaine :	.....	X	3,80 €	=	..... €
Pêche à l'année personne majeure :	.....	X	8,80 €	=	..... €
			Total :		..... €

## OBSERVATIONS

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## PERSONNE POUVANT FOURNIR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nom : ..... Téléphone: .....  
Fonction : ..... Courriel : .....

## SIGNATAIRE AUTORISÉ

Nom : .....  
Prénom: .....  
Qualité : .....  
Téléphone : .....  
Courriel : .....

Fait le .....  
À.....  
Signature :